

LUTTER CONTRE LA DELINQUANCE



Deux ans après la mise en place de la police d'agglomération parisienne, l'année 2011 a été celle des réformes structurelles et organisationnelles qui avaient pour objectif d'optimiser le travail des policiers de la Direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DTSP) et d'adapter l'action de tous les services de police aux nouvelles dispositions pénales en matière judiciaire.

Par ailleurs, pour développer de nouvelles méthodes de travail, des dispositifs spécifiques ont été mis en place, en complément de ceux qui existaient : brigades spécialisées de terrain (B.S.T), patrouilleurs, périmètres de sécurisation renforcée (P.S.R.).

La délinquance générale est en recul dans le département en 2011, avec une baisse de 1,33% (89 174 faits en 2011 contre 90 376 en 2010). Une diminution de **1,5 % des atteintes aux biens** (58 636 faits en 2011 contre 59 547 en 2010) a également été constatée.

L'action des services de police s'est enfin traduite, par **la progression du nombre de faits élucidés (+0,91%** avec 32 285 faits en 2011 contre 31 994 en 2010).

La lutte contre les cambriolages a été renforcée par l'utilisation de nouvelles techniques d'investigation scientifique et la systématisation des constatations de la police technique et scientifique sur les scènes d'infractions, ce qui a permis d'aboutir à une stabilité des cambriolages, qui n'ont connu qu'**une très légère hausse de 0,4 %** (7 074 faits en 2011 contre 7 049 en 2010).

Une évolution des **vols avec violences de + 8,1%** (5 613 faits en 2011 contre 5 191 en 2010) a été relevée mais il a été constaté une évolution différente pour les **vols avec armes** qui ont connu une baisse de **10,5%** (638 faits relevés en 2011 contre 713 en 2010), et les **vols sans armes** qui ont augmenté de **11,1%** (4 975 faits en 2011 contre 4 478 en 2010).

En 2011, les faits de **violences non crapuleuses** sont en diminution de **- 2,6 %** (6 134 faits en 2011 contre 6 297 en 2010). Les **violences physiques crapuleuses** sont pour leur part en hausse de **8,1 %** (5 618 faits en 2011 contre 5 196 en 2010). S'agissant des violences crapuleuses, les services de police ont mis l'accent sur **la lutte contre les violences de nature « acquisitive » : blocage des cartes SIM par les opérateurs pour lutter contre les vols de téléphones portables**



Dans le cadre du plan départemental, **la lutte contre le trafic de stupéfiants** a été conduite selon trois axes de travail: une **approche territoriale** comportant des objectifs géographiques permanents et temporaires, une **action visant à démanteler les réseaux structurés** et une **approche patrimoniale** par le biais d'investigations sur les avoirs des délinquants.

Les services de police ont ainsi obtenu des résultats très significatifs en terme de saisies et de démantèlement des réseaux de trafiquants :

- saisie de **5,2 kg** d'héroïne, **51 kg** de cocaïne et **3,9 tonnes** de cannabis
- **5 459 individus ont été mis en cause** pour trafic ou usage de stupéfiants et **635** gardes à vue pour trafic et **2 277** pour usage ont été ordonnées suivies de **225** déferrements pour trafics et **56** pour usages
- les saisies en numéraires s'élèvent à **0,55 M€**
- Au total les infractions à la législation sur les stupéfiants ont diminué de 0,6 % toutes catégories d'infractions confondues (**5 279 faits en 2011 contre 5 310 en 2010**).

Ces résultats sont le fruit des investigations réalisées parfois pendant plusieurs mois par les services de police - sûreté territoriale et service départemental de police judiciaire - sur le terrain (contrôles effectués dans les halls d'immeubles, opérations de police chez des particuliers) voire des investigations menées à l'étranger lorsque les produits qui font l'objet de ces trafics sont importés par des réseaux de trafiquants très structurés et organisés. Sur le Val-de-Marne, un important réseau a été démantelé et le trafic a été durablement éradiqué sur le secteur des Boullereaux à Champigny-sur-Marne.

Les nouveaux dispositifs de lutte contre la délinquance

Les Brigades spécialisées de terrain (B.S.T.) de Choisy-Orly, installée en janvier 2011 et celle de Champigny-sur-Marne, créé en juin suivant, ont procédé, depuis leur création, à 944 visites de parties communes, à 579 opérations de contrôles d'identité et à 418 placements en garde-à-vue. Leurs objectifs sont axés sur les contrôles de halls d'immeubles afin de limiter les trafics de stupéfiants et sur la lutte contre les violences urbaines.

Le dispositif des patrouilleurs, dont la mise en place a été généralisée dans le département le 1^{er} juillet 2011, a permis de renforcer la présence des policiers en tenue d'uniforme sur la voie publique, avec une triple mission de police générale : prévention, dissuasion, répression.

Deux types de patrouilleurs ont été créés : **le patrouilleur de circonscription**, qui travaille sur l'ensemble du ressort de la circonscription, assure des missions de police secours et de sécurisation des espaces, et **le patrouilleur de secteur**, qui agit sur un territoire bien déterminé et notamment sur les secteurs les plus sensibles.

En six mois, depuis le lancement de ce dispositif, ce sont environ **30 727 patrouilles** qui ont été déployées.

Enfin, pour adapter l'action de la police aux évolutions de la délinquance, il a été procédé à la création de **périmètres à sécurisation renforcée (P.S.R.)** qui sont des secteurs où une délinquance spécifique a été observée et à l'intérieur desquels des opérations sont menées régulièrement en fonction des observations de terrain avec des effectifs renforcés pour lutter par exemple contre les vols avec violence.

Quatre périmètres ont été mis en place à raison d'un par district de police. Au mois d'octobre 2011 **un PSR « thématique »** a été créé pour améliorer la lutte contre les vols avec violences sur les territoires où celle-ci est la plus notable notamment sur des quartiers où sont implantés des gares et / ou des établissements scolaires du second degré. Ce nouveau PSR « thématique » s'est substitué à l'un des quatre PSR initialement définis.

Disposant de moyens locaux, départementaux mais également, en fonction des besoins, de renforts extérieurs ces PSR ont permis d'engager des moyens supplémentaires afin de réagir plus rapidement et de façon plus efficace.

Depuis leur mise en place, 240 opérations de police spécifiques ont été menées, 4 000 personnes ont été contrôlées, 135 personnes interpellées et 61 mises en garde à vue sur les secteurs du PSR « thématique »

Le recrutement des adjoints de sécurité



Dans le cadre d'un programme pluriannuel, **156 adjoints de sécurité** ont été recrutés à l'échelon départemental en 2011. Les adjoints de sécurité assistent les policiers titulaires dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, d'assistance et de soutien aux personnes. Ils reçoivent une formation de trois mois en école de police et sont affectés, à leur sortie, dans un service de police. Ils sont amenés à exercer, en uniforme, l'essentiel de leurs tâches dans le cadre des activités de police de proximité. Concourant à l'accueil et à l'information du public dans les commissariats, ils exécutent également des missions de surveillance et contribuent au développement de la prévention en matière de sécurité. Ce sont des agents contractuels de la police nationale et ils exercent des fonctions à temps plein dans le cadre d'un contrat d'une durée maximale de 5 ans, non renouvelable. Ils bénéficient d'un accès privilégié au concours de gardien de la paix, qui constitue pour eux un débouché naturel.

Le bilan du recrutement des ADS au cours de l'année **2011** fait apparaître un **doublé du nombre de commissions de recrutement organisées et de candidats sélectionnés** :

Nombre de commissions organisées en Préfecture		Nombre de candidats auditionnés		Nombre de candidats sélectionnés	
2010	2011	2010	2011	2010	2011
14	35	128	420	71	156

Les systèmes de vidéoprotection



La vidéo protection continue de se développer dans le département car elle se révèle comme un des moyens efficaces pour lutter contre la délinquance en facilitant l'identification des auteurs de crimes et délits et constitue donc un moyen de dissuasion.

En 2011, près de **1,25 M€** ont été alloués pour le développement des systèmes de vidéo protection soit **+ 30 %** par rapport à 2010 (0,97 M€).

- **22 communes** disposent au 31 décembre 2011 d'un système de vidéo protection
- **10 communes** ont reçu un financement du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) en 2011, pour l'installation de systèmes de nouveaux ou l'extension des dispositifs existants. Cette année, il convient de signaler que parmi les bénéficiaires, **un bailleur social** a reçu une subvention pour l'équipement en vidéo protection de ses parkings.
- **146** caméras ont été installées en extérieur pour la protection des bâtiments publics
- **285** caméras visionnent la voie publique

Soit un total de **431** caméras recensées dans le département.

L'Etat signe une convention avec deux communes et la SNCF à Nogent-sur-Marne

Le 9 juin 2011, le Préfet du Val-de-Marne, a visité le Centre de Surveillance Urbain de la ville de Nogent-sur-Marne. Il s'est ensuite rendu à la sous-préfecture pour signer une convention entre les villes de Nogent-sur-Marne, le Perreux-sur-Marne et la SNCF sur la vidéoprotection.

Cette convention a pour objet de sécuriser les abords des gares des deux RER, A et E par des interventions coordonnées des polices nationale, municipale et des transports pour permettre ainsi aux voyageurs d'effectuer leurs trajets quotidiens en toute liberté. "La vidéoprotection n'altère en rien la liberté de chacun. La liberté des administrés étant de pouvoir vivre et se déplacer en toute sécurité" a rappelé le Préfet.



Photo préfecture/BCIP

Les actions de prévention

Les actions subventionnées au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

En 2011, **0,45 M€** ont été accordé au titre du FIPD hors vidéoprotection, dans le cadre des subventions aux collectivités locales et aux structures associatives. Ces crédits ont connu une augmentation puisque la dotation déléguée en 2010 était de **0,41M€**.

Parmi les différents projets retenus, ont été notamment ciblés des dossiers prenant plus particulièrement en compte la situation des jeunes en situation d'exclusion et/ou de déscolarisation afin d'éviter qu'ils ne dérivent vers la délinquance.

La part de la dotation FIPD consacrée aux différents champs de la politique de lutte contre la délinquance est la suivante :

- Soutien aux associations concernant la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, l'accueil des victimes et la prévention de la délinquance : **46 %**
- Soutien aux associations et collectivités territoriales dans la prise en charge des mineurs, le soutien à la parentalité et la prévention de la récidive : **33 %**
- Appui aux collectivités territoriales pour la mise en œuvre du plan national de prévention de la délinquance : **21 %**.

Les actions citoyennes à destination de la jeunesse proposées par la Protection Judiciaire de la jeunesse

▪ **L'accompagnement vers l'insertion de jeunes de 16 à 25 ans dont le parcours de vie est marqué par des difficultés familiales, scolaires et pour certains par les passages à l'acte délinquant.** Le projet baptisé « **ROAD 94** », suite à l'appel d'offre lancé par le Haut-commissariat à la Jeunesse permet à 120 jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance, 120 par la Protection judiciaire de la jeunesse et 60 jeunes orientés par les missions locales de s'inscrire autour d'un projet présenté par le demandeur, en personne. Chaque projet fait l'objet d'une étude en commission où siègent les professionnels concernés par l'insertion des jeunes et un référent accompagne le processus quand l'entrée dans « **ROAD 94** » a été validée. L'aide apportée aux jeunes s'articule autour d'allocation financière (pour aider à financer un permis de conduire par exemple), de possibilité de colocation, ou de bénéficier d'un parrainage. Compte tenu de la dynamique partenariale extrêmement positive qui a été engagée, et des résultats également très positifs obtenus en termes d'orientation des jeunes, des modalités de continuité et d'évolution de cette action après juin 2012 sont à l'étude.

▪ **Les modules citoyens**, développés avec la juridiction de Créteil permettent aux mineurs, de réaliser un travail de réflexion sur les thèmes de la citoyenneté, la loi, la liberté, le respect de soi et des autres ou de s'impliquer concrètement dans le cadre de mesures judiciaires.



▪ L'exposition « **13-18, questions de justice** » présente aux jeunes le fonctionnement de la justice des mineurs, garante de leurs droits mais aussi du respect de leurs devoirs.

▪ le stage « **A la découverte des institutions** » organisé 2 fois par an en collaboration avec la communauté d'agglomération Plaine Centrale, est l'occasion pour les jeunes de rencontres avec des institutions telles que les pompiers, la police, les bailleurs sociaux et la RATP.

Les actions citoyennes à destination de la jeunesse proposées par l'Education Nationale

▪ À Créteil, « **la classe citoyenne** » a été mise en place en partenariat avec la municipalité, la mission-ville et le conseil général. Les élèves exclus temporairement pour huit jours ou par mesure conservatoire ou bien encore après exclusion définitive, sont accueillis pour une session d'une semaine pendant laquelle un travail éducatif approfondi est entrepris, en liaison étroite avec les parents. Au cours de l'année 2011, 103 élèves ont été accueillis.

▪ Un partenariat avec le ministère de la défense a permis de mettre en place **neuf classes « défense et sécurité globales »** dont 7 en collège et 2 en école élémentaire. Ces classes proposent un véritable programme de citoyenneté avec un projet pédagogique destiné à la lutte pour l'égalité des chances et au renforcement des liens entre la défense et la nation. Elles s'inscrivent dans le projet d'établissement et permettent aux élèves, citoyens en formation, de prendre conscience que la défense se décline selon différents thèmes : la défense militaire, la sécurité civile, la défense économique, la défense des valeurs républicaines, de notre patrimoine et de l'environnement.

▪ **L'association Co-Exist** financée par l'Acsé et le ministère de l'éducation nationale, intervient à la demande des établissements qui souhaitent s'engager dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination. Les interventions ont eu principalement lieu dans les établissements de Champigny-sur-Marne et Ivry-sur-Seine.

▪ **L'Association « Justice et Ville »** permet à un nombre important d'établissements (30 collèges, soit 58 classes et 13 lycées, soit 22 classes) d'assister à une séance du Tribunal de Grande Instance de Créteil ou du Conseil des Prud'hommes. En partenariat avec la communauté d'agglomération Plaine Centrale, des ateliers juridiques sont organisés dans les collèges de la Plaine Centrale et les dispositifs relais du département. Cinq collèges et sept classes relais ont été concernés en 2011.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011 :

- 150 interventions ont permis à 44 classes de bénéficier d'**ateliers juridiques en milieu scolaire** afin de sensibiliser les jeunes à leurs droits et obligations et à une meilleure compréhension de l'institution judiciaire ;

- 2 292 élèves ont été accueillis au cours de 102 séances d'**audiences correctionnelles** au Tribunal de Grande Instance de Créteil ;

- 92 lycéens ont assisté à des **audiences prud'homales** ;

- 189 élèves ont bénéficié de ciné-débats sur l'insertion, l'enfermement et l'égalité hommes/femmes.

L'action des services douaniers



Dans le contexte de la mondialisation des échanges, le dispositif de lutte contre la fraude de l'administration de la douane a pour mission de protéger les entreprises et les citoyens contre les menaces qui pèsent sur leur sécurité. Les douaniers recherchent, collectent et traitent le renseignement, pour orienter et rationaliser les contrôles et lutter contre la criminalité organisée, notamment dans les trois secteurs clés de la lutte contre la fraude que constituent les trafics de stupéfiants, les contrefaçons et la contrebande de tabac.

Dans sa mission de protection des citoyens et des consommateurs, la douane a enregistré des résultats suivants:

Stupéfiants/Contrefaçons/Cigarettes-Tabac	2009	2010	2011
Montant des saisies douanières de stupéfiants	60 585 €	15 405 €	31 382 €
Quantité de stupéfiants saisis en grammes	18 641 gr	5000 gr	14 000 gr
Montant des contrefaçons saisis	1 233 360 €	3 644 904 €	2 624 300 €
Nombre de contrefaçons saisis	33 136	43 378	38 035
Quantité de tabac saisie	1 kg	530 kg	8 kg
Quantité de cigarettes saisis	505 kg	1 tonne 300	629 kg
Montant des saisies de tabac/cigarettes	140 085 €	396 550 €	161 583 €

2 affaires marquantes sont à signaler en juin 2011 sur le secteur des contrefaçons, les agents de la BSI de Rungis ont procédé à la visite des locaux d'un grossiste et ont découvert **17 721 articles textiles contrefaisant la marque "PUMA"**.

Puis, toujours en juin 2011, le service a découvert dans les locaux d'un autre grossiste **3487 montres contrefaisant la marque CALVIN KLEIN**.

Le manquement à l'obligation déclarative (MOD) des transferts physiques transfrontaliers des moyens de paiement : 0,43 M€ saisis en 2011 contre 15 090 € en 2010.

Deux affaires marquantes à signaler en 2011 sur ce secteur:

- Le 13 novembre, lors d'un contrôle dynamique sur l'autoroute A6B, dans le sens Paris-Provence, à la hauteur de Gentilly, la BSI de Rungis a contrôlé un véhicule Volkswagen Golf immatriculé aux Pays-Bas. Les deux occupants ont déclaré venir d'Amsterdam et se rendre au Maroc. A la question réglementaire sur les capitaux, le chauffeur a indiqué être en possession d'une somme de 2000 € et connaître la règle de l'obligation déclarative. Le service a alors procédé à la visite du véhicule et découvert dans le coffre, outre un sac de voyage contenant des vêtements, deux autres sacs en toile renfermant plusieurs liasses de billets de 20 et 50 €, d'un montant manifestement supérieur aux 2000 € initialement mentionnés. Une visite complémentaire de la sacoche du chauffeur a conduit à la découverte de 2000 €, somme correspondant probablement à celle officiellement déclarée au service. Interrogé sur l'origine de cet argent, le chauffeur a indiqué qu'il provenait non seulement de ses diverses activités professionnelles mais aussi de gains lors de paris sportifs ou au casino, et était destiné à l'achat d'une maison à l'étranger. **Le montant total des sommes découvertes s'élève à 143 120 €.**

- le 10 janvier, les agents de la BSI de Rungis ont découvert dans une voiture un sac de voyage rempli de billets de banque de 5, 10, 20, 50 et 200 € **pour un total de 250 070 €**. L'infraction **de blanchiment d'argent pourra être caractérisée suite à l'enquête.**

Les actions collégiales des services de l'Etat

● Le comité opérationnel départemental de lutte contre la fraude - CODAF 94

Installé le 28 juillet 2010 dans le Val-de-Marne, le C.O.D.A.F. est placé sous la présidence conjointe du Préfet et du Procureur de la République. Devenue une priorité gouvernementale, la lutte contre la fraude a été poursuivie en 2011.



La fraude, on a tous à y perdre.



Bilan des opérations conduites par les services de la Direction départementale des finances publiques et les services de police.

- au titre du CODAF

14 opérations conjointes et coordonnées de lutte contre la fraude ont été menées avec la participation des services de la brigade de contrôle et de recherches de la DDFIP, les affaires les plus graves ayant abouti à des dépôts de plaintes pénales.

18 contrôles fiscaux externes ont été réalisés en vue de procéder à des redressements.

- au titre des contrôles réalisés par les services de Police

Les circonscriptions de sécurité de proximité et l'Unité de Traitement des Infractions à la Législation sur les Etrangers (UTILE) interviennent au sein des établissements commerciaux ou sur les chantiers implantés sur leur ressort territorial.

124 établissements ont été contrôlés dans le cadre des opérations de lutte contre le travail dissimulé organisées. 522 individus ont été mis en cause à l'issue de ces opérations, dont 155 gérants de sociétés.

Secteurs concernés

- Les activités déployées sur le MIN de Rungis.
- Les entreprises de transport (marchandises, fret de proximité, voyageurs, sanitaires).
- Les activités développées de manière occulte dans le secteur événementiel (location de salles, activité de traiteur, organisation de soirées et/ou de spectacles).

● Les actions coordonnées de lutte contre les vols de métaux

Trois opérations de contrôles coordonnés des entreprises de recyclage de métaux ont été organisées à l'échelon régional sous la coordination du Préfet de police, les 17 février, 10 mars et 15 novembre 2011. Dans le Val-de-Marne, 8 entreprises ont été contrôlées par les services de la Direction départementale interministérielle de la protection des populations, de la Direction interdépartementale et régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, de la Direction départementale des finances publiques, assistés par les services de la police nationale et par le groupement d'intervention régional. Ces contrôles ont porté sur la tenue des registres de comptabilité et des registres de police, sur l'origine des marchandises et sur les personnels employés ainsi que sur les clients présents sur les différents sites. Ils ont révélé de nombreuses irrégularités et permis de déclencher des enquêtes sur des quantités importantes de métaux dont la provenance était douteuse. Cette action vient en complément de la lutte contre le vol de métaux, en particulier le cuivre, qui est un véritable fléau depuis l'envolée des cours de ce métal utilisé dans de nombreuses activités.

● La lutte contre l'addiction à la drogue et la toxicomanie

Les crédits délégués par la **Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)** se sont élevés à **0, 16 M€**. Les actions en faveur des jeunes (adolescents et pré-adolescents) ont été privilégiées, notamment dans le cadre d'actions menées par des structures associatives au sein des collèges et lycées.

La part de la dotation de la MILDT consacrée aux deux principaux champs de la politique de prévention est de :

- **67%** pour les actions de prévention des conduites addictives
- **33 %** pour les actions sanitaires et les actions à caractère social.